



Sommaire :

- Le mot du Maire...
- Le foyer rural s'agrandit
- Le site Internet de la commune a soufflé ses deux bougies !
- Aménagement village (suite)
- Réhabilitation du Presbytère - enfin les travaux
- Sécurité : la Vieille Route Sud
- Zone d'activités du causse d'Alteyrac
- Repas du CCAS
- La Lozère à table
- Programme de voirie
- Informations communales

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 16H00
Mardi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 18H00
Mercredi :
14h00 à 18h00
Jeudi :
9h00 à 12h00
Vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 19H00

L e mot du Maire...

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Le conseil municipal dont je me fais le porte-parole souhaite à chacun d'entre vous une agréable fin d'année 2010.

Espérons que les douze mois à venir se passeront dans la joie, la fraternité et le bonheur. Souhaitons que les différends s'estompent, les malentendus s'éclaircissent, les amitiés se fortifient, les relations entre Chastellois se développent.

Souhaitons que chacun conserve ou retrouve une bonne santé, qui conditionne tant de choses... Espérons que la commune continuera à vivre intensément comme elle sait le faire grâce à tous les acteurs professionnels ou bénévoles qui se dépensent sans compter.

JOYEUX NOËL A TOUS et BONNE ANNÉE 2011

Maurice BERGONHE

LE FOYER RURAL S'AGRANDIT

Afin de mieux répondre aux nouvelles demandes d'utilisation et de devenir plus fonctionnel, le Foyer rural a fait l'objet d'importants travaux. Ces derniers ont démarré en 2008, et ont concerné, dans un premier temps, les entreprises du gros œuvre, de la charpente, de la couverture et des menuiseries extérieures. Grâce à la farouche volonté et au travail acharné des bénévoles, membres de l'association, les travaux de finitions sont maintenant terminés (il reste simplement l'enduit extérieur à réaliser) :

La petite salle du bar a été agrandie. Le bar a été

déplacé et restauré pour l'occasion. Les peintures ont été entièrement refaites. Les sanitaires permettent maintenant une utilisation

dans les meilleures conditions (lavabos, accès handicapés...).

Le résultat semble à la hauteur des espérances de



LE FOYER RURAL S'AGRANDIT (SUITE)

« ...Grâce à la farouche volonté et au travail acharné des bénévoles, membres de l'association, les travaux de finitions sont maintenant terminés ! ... »

départ, car la plupart des personnes qui ont utilisé les services du Foyer ces dernières semaines semblent extrêmement satisfaites.

Le montant total des travaux s'élève à près de 102 000 €.

La réalisation de tous ces travaux n'a été rendue possible que grâce aux subventions allouées par le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, par la Mairie du Chastel-Nouvel et le travail important des bénévoles.

Le Foyer Rural a pour principal objectif d'animer et de développer activement le milieu communal rural. Il participe ainsi au rassemblement et à la rencontre des habitants de tout âge au cours de différentes manifestations (Fête votive, concours de belote, loto, stock car, réveillon du nouvel an, bal disco, course pédestre la Rieucrossette...).

Créé en 1961, le Foyer rural du Chastel-Nouvel fêtera, l'année prochaine, ses 50 ans d'existence.

Les seules recettes pro-



viennent des locations de la salle, des diverses activités réalisées, des subventions de la Mairie mais aussi des cotisations versées par les habitants (fixées à 12 € cette année).

L'association accueillera aussi avec grand plaisir toutes les personnes souhaitant s'investir dans les différentes actions programmées au cours de l'année.

Un appel est donc lancé à tous pour le bon fonctionnement de l'association.

Composition du bureau :

Président :
Michel Goubert

Vice-Président :
Jean-Michel Cayroche

Secrétaire :
Sylvain Forestier

Secrétaire adjoint :
Joséphine Manella

Trésorier :
François Delor

Trésorier adjoint :
Pierre-François Delrieu

Membres du Bureau :
Claude Delon, Denis Rebaubier, Didier Brunel, Patrick Tichit, Martine Delrieu, Patrice Constant, Benjamin Delor, Damien Encinas, Vivien Mourgues, Julien Rebaubier, Vincent Rebaubier, Clément Sartre, Louis Couailhac.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE A SOUFLÉ SES 2 BOUGIES



Deux ans après son lancement, en septembre 2008, le site Internet de la commune a trouvé son rythme de croisière avec une moyenne de 329 visites différentes par mois en

2010. C'est 30 % de visite en plus par rapport à l'année 2009.

Ce site se veut le reflet de l'action municipale, des services qui sont rendus au quotidien aux habitants de

la commune et de toutes les initiatives qui animent et développent la commune.

Il a pour ambition de donner à tous les citoyens un outil moderne d'information

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE A SOUFLÉ SES 2 BOUGIES (SUITE)

et de participation à la vie de la commune.

Pour mémoire, le site est divisé en deux grandes parties :

Sur le menu de gauche, on retrouve 6 rubriques :

- Présentation : conseil municipal, la composition des commissions, les services communaux, les entreprises, les équipements sportifs, les écoles, possibilité de télécharger les comptes rendus du conseil municipal et les bulletins municipaux.

- Situation : histoire de la commune, le plan, la géographie, les villages.

- Vie associative : amitié Chastelloise, AS Chastelloise football, Ecurie Lozère Sport Auto, Foyer Rural, Gymnastique volontaire, le Bouffadou, Pétanque Chastelloise, Voisine.

- Terre de Randon : communauté de commu-

nes, centre social, Randon Sports et Loisirs, possibilité de télécharger les comptes rendus du conseil communal.

- Actualités : actualités communales.

- Météo : tendance météo sur 4 jours.

Sur le menu du haut, 6 rubriques également :

- Accueil : permet un retour sur la page de présentation du site.

- Agenda : calendrier des événements communaux.

- Photothèque : photos de la commune (Latte, ravin blanc, neige, fête du pain, fête du village...). N'hésitez pas à nous faire parvenir vos plus beaux clichés.

- Contactez-nous : permet d'envoyer un message à la Mairie (questions, remarques, rectificatifs, demandes...).

- Mentions légales : éditeur, réalisation technique, hébergement, remerciements...

- Recherche : permet de retrouver les pages du site ayant un rapport avec le(s) mot(s) recherché(s).

Afin que ce site réponde toujours plus à vos attentes, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ou à nous envoyer des éléments à publier (articles, événements, actualités...) à contact@chastel-nouvel.fr. Un appel particulier est lancé à toutes les associations communales afin de rendre le plus vivant possible les pages qui leurs sont dédiées.

Pour toutes vos remarques d'ordres techniques (navigation, erreurs...) vous pouvez envoyer un message à webmaster@chastel-nouvel.fr.

www.chastel-nouvel.fr

« ...n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ou à nous envoyer des éléments à publier (articles, événements, actualités...) ... »

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE (3ÈME TRANCHE)

Dans la volonté de poursuivre les efforts d'aménagements entrepris à l'entrée du village, la municipalité a confié une étude complémentaire au cabinet Boissonnade.

Cette étude consiste à aménager la rue du Champ Grand qui s'étend du giratoire de la mairie jusqu'à l'entrée du Chemin Neuf. Elle doit permettre à terme de lancer la réalisation des travaux suivants :

- aménagement de la voirie
- place de stationnement
- cheminement piétons

- Travaux d'assainissement
- Enfouissement des réseaux EDF et France Télécom

- Réfection des réseaux humides

Affaire à suivre donc dans les prochains bulletins !



« ...Cette étude consiste à aménager la rue du Champ Grand qui s'étend du giratoire de la mairie jusqu'à l'entrée du Chemin Neuf ... »

RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE— ENFIN LES TRAVAUX

Dans un précédent bulletin municipal, nous vous informions du projet de réhabilitation du Presbytère.

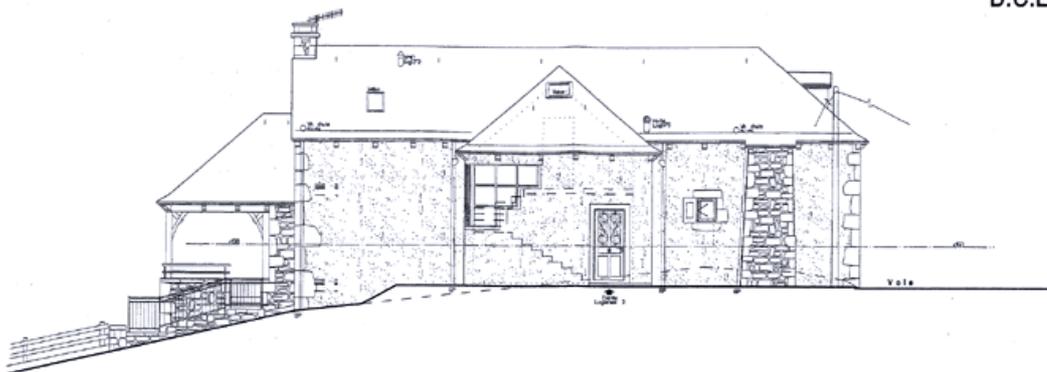
L'objectif de cette réhabilitation étant de permettre la création de deux logements

(Type F2 et F5) et d'une nouvelle salle à destination des associations.

Le coût total des travaux se monte à 458 560.26 € TTC (Cabinet d'architecte J.L. Bonnal).

A ce jour, le projet d'étude a été validé, le permis de construire accordé et les travaux sont en cours de réalisation. Ceux-ci devraient être terminés en fin d'année 2011.

D.C.E_Mai 2010



Facade NORD

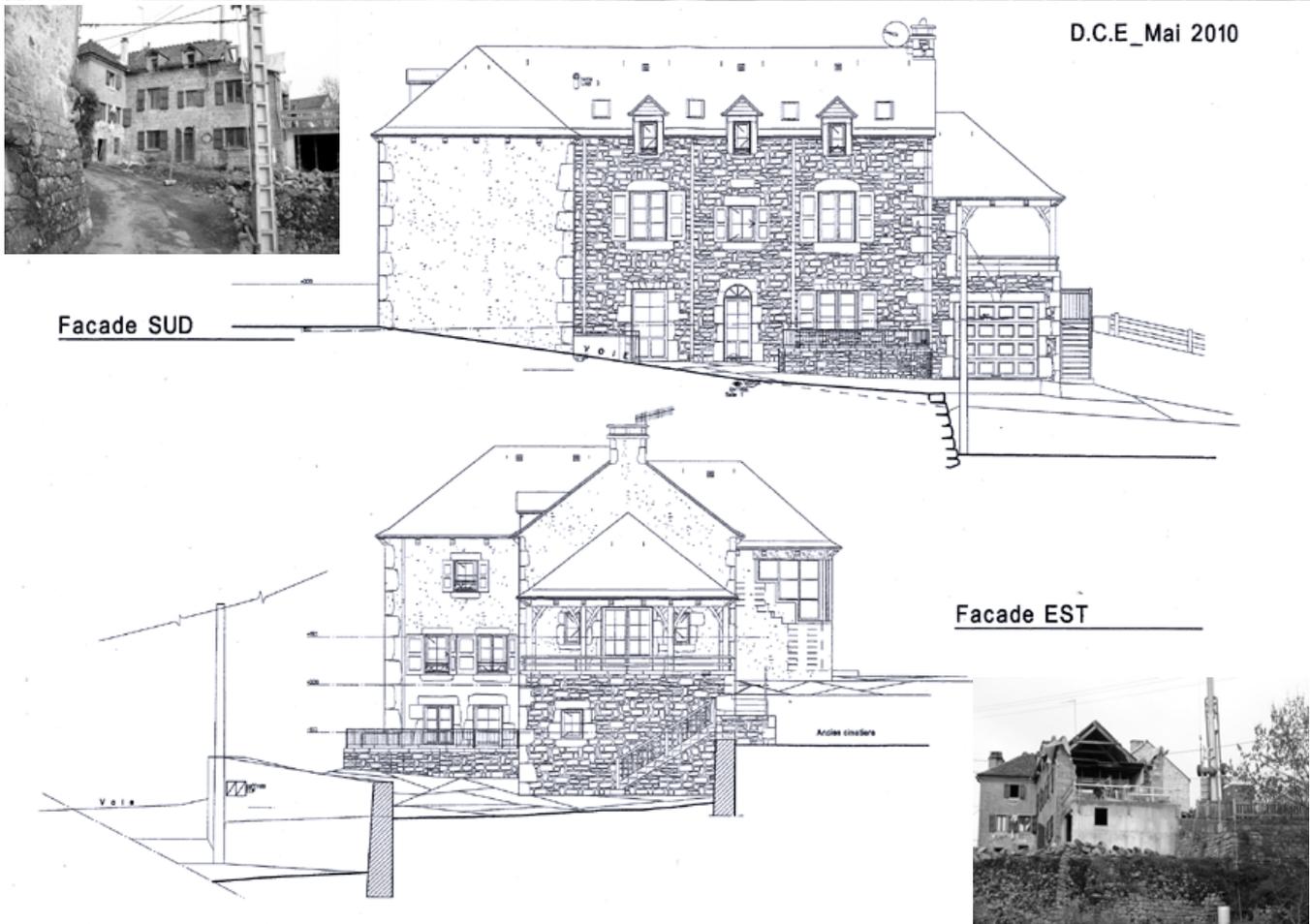


Facade OUEST

ETAT FUTUR 20
Facades Nord et Ouest
Echelle 1 / 100



RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE— ENFIN LES TRAVAUX (SUITE)



SÉCURITÉ : LA « VIEILLE ROUTE SUD »

La « vieille route sud » est depuis longtemps pointée du doigt par les riverains, les piétons et même les automobilistes.

Cet axe secondaire très

fréquenté est en effet relativement étroit, constitué d'alignements droits et d'une courbe où la visibilité est quasi-nulle, souvent encombrée de véhicules en station-

nement.

Aucun trottoir ni cheminement n'est par ailleurs offert aux piétons, qui sont pourtant les usagers de la route les plus vulnérables.

Soucieuse de ce constat, la municipalité a initié une réflexion portant sur l'aménagement de cet axe, depuis le carrefour de la laiterie jusqu'à la route d'Alteyrac.

Dans un premier temps, un lever topographique du terrain et des limites du domaine public a été confié à un géomètre.

Les services de l'État, compétents en matière de sécurité routière, accompagneront la démarche communale.

« ...La « vieille route sud » est depuis longtemps pointée du doigt ... »



ZONE D'ACTIVITÉ DU CAUSSE D'ALTEYRAC

« ...Une commission d'attribution, composé de membres de la communauté de communes, choisira prochainement les projets les plus en adéquation avec les critères qu'elle a défini... »

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement de la zone d'activité d'Alteyrac ont commencé le 18 octobre dernier.

La communauté de communes, porteuse du projet, a réuni la commission d'appel d'offre le 7 septembre 2010.

La société Mendoise STPL, mieux disante, a été retenue. L'ordre de service pour lancer la tranche ferme du marché a été établi fin septembre.

C'est ainsi que les différents réseaux destinés à alimenter chacun des lots sont en cours de finalisa-



tion. Il est à noter que l'évacuation des eaux usées nécessitera la mise en oeuvre d'une pompe de relevage.

Le giratoire, destiné à une meilleure desserte de cette zone, commence lui aussi à prendre forme.

A noter : la chaussée définitive ne sera réalisée qu'au printemps ; d'ici là, la circulation s'effectuera d'un seul côté du giratoire.

Les entreprises qui souhaiteraient s'y installer peu-



vent faire acte de candidature, auprès de la communauté de communes de la Terre de Randon, pour l'acquisition d'un des lots mis à

la vente au prix de 26 euros hors taxe le mètre carré.

Une commission d'attribution, composé de membres de la communauté de communes, choisira prochainement les projets les plus en adéquation avec les critères qu'elle a défini, en accord avec le plan local d'urbanisme et le règlement de la zone d'activité, notamment sur le plan environnemental.

L'installation d'entreprises sur la commune permettra de renforcer la vitalité du tissu économique local et le maintien, voire la création d'emploi dans notre localité.



REPAS DU CCAS

Comme il est désormais de tradition le dernier dimanche de novembre, les aînés de la commune

étaient invités au repas offert par le CCAS. Ainsi près de soixante dix convives ont été accueillis par les membres du CCAS.



Après avoir échangé quelques mots, ils ont pris place dans la salle du restaurant où leur fut

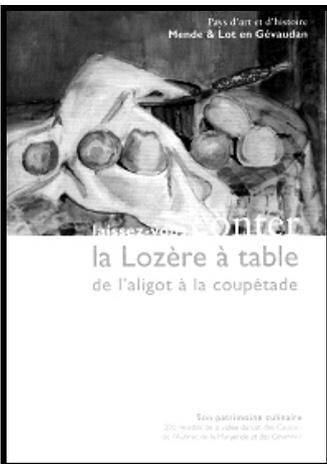
servi un excellent repas préparé par « La Baraque ».

Ce fût l'occasion pour certains de faire connaissance, pour d'autres de se retrouver.

Ce moment de partage, empreint de bonne humeur, permet ainsi à ceux qui n'en ont pas l'occasion tout au long de l'année, de se rencontrer dans la joie et la convivialité.

Au moment de se séparer, tous étaient ravis et pensaient déjà à l'année prochaine.

L'association pays d'art et d'histoire dont nous sommes membre, réédite le livre « la Lozère à table ». Cet ouvrage, paru pour la



première fois en 1984 à l'initiative de l'office départemental de la culture avec le concours des foyers ruraux, est un véritable travail de mémoire.

Les auteurs nous content 200 recettes de cuisines, cueillies aux quatre coins de notre département.

Au fils des pages, nous voyageons de l'Aubrac à la Margeride, des Cévennes aux grands Causses et prenons toute la mesure de la richesse de notre patrimoine.

Nous ne pouvons le quitter sans avoir une pensée

pour les cuisinières qui ont eu l'amabilité de dévoiler les secrets de leur bonne table.

Seule la couverture a été renouvelée, il s'agit de deux peintures de Victorin Galière, artiste originaire du Born.

Pour renouveler vos ouvrages perdus, usagés ou tout simplement pour le plaisir de l'offrir vous le trouverez dans les librairies, maison de la presse, office du tourisme au prix de 12 €.

(Un exemplaire est consultable à la mairie)

LA LOZÈRE À TABLE

« Au fils des pages, nous voyageons de l'Aubrac à la Margeride, des Cévennes aux grands Causses ... »

Le montant du programme annuel de voirie (S.D.E.E.) s'élève pour l'année 2010 à 75 195 €

Ont été retenus :

- Le chemin du Crouzet vers Rieucros 19 821 €
- La rue de l'église 11 316 €

- Chemin du Crouzet (plateau) 6 128 €

Hors programme SDEE, ont également été réalisés :

- Chemin de la Roche à Alteyrac (réalisée en chaussée béton compte tenu de la forte pente et de l'écoulement pluvial) : 24 800 €
- Reprises sur la route d'Aspres : 13 130 €

PROGRAMME DE VOIRIE



INFORMATIONS COMMUNALES...

Compteurs d'eau

En ce début d'hiver qui commence très froidement, nous rappelons qu'il appartient à chacun d'isoler son compteur ; en cas de dégâts dus au gel, les réparations seront à la charge des particuliers. Pensez également à vidanger les canalisations inutilisées pendant la période hivernale.

Boîtes siphoides

Pour rester dans le domaine de l'eau... Le raccordement eaux usées entre domaine privé et domaine public s'effectue dans une boîte siphoides, indispensable au bon fonctionnement et évitant toute remontée d'odeur désagréable.. Celles-ci doivent rester accessibles et leur nettoyage régulier incombent au propriétaire. La mairie ne saurait être tenue pour responsable de l'obstruction des boîtes siphoides !



Bornes incendie

Il est strictement interdit à toute personne non autorisée d'utiliser les bornes d'incendie. Les bornes doivent également être dégagées et libres, y compris de tout stationnement.

Inscription sur les listes électorales

Petit rappel traditionnel de fin d'année : la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales, et pouvoir participer dès l'an prochain aux différents votes en tant que Chastellois, est le 31 décembre 2010...

Enfouissement ERDF

Ca y est... l'enfouissement des lignes à moyenne tension mis en oeuvre par ERDF est enfin terminé. Les voies communales ont été remises en état. Les quelques supports encore en place seront enlevés au printemps 2011.

Dates à retenir

- 17 décembre Noël de l'Ecoline au foyer rural à partir de 18h00
 - 08 janvier soirée musette organisé par la Farandole, avec les amis du musette à la salle des fêtes de Rieutort de Randon à partir de 21h30
 - 16 janvier Loto de la Farandole au foyer rural à partir de 14h00
 - Mai « Festi-Jeunes » à Mirandol et jeu de piste pour les seniors (organisé par le club de gymnastique volontaire)
- Pour être informé en temps réel des manifestations de la commune, rendez-vous sur le site internet

ETAT CIVIL...

Décès



Reine FORESTIER (77 ans)
René SALAVILLE (79 ans)
Auguste MICHEL (90 ans)

...Nos peines

Naissances



Le 3 septembre : Aymeric BARES-BRULE
Le 5 octobre : Louane CARVALHO-GONCALVES
Le 11 octobre : Loïs MARTINEZ-TUZET

...Nos joies

Mariages

14 août : Alix BARTHIER et Benoît BILLEN
21 août : Aurore CHARBONNIER et Christophe HOURLIER
13 novembre : Céline SARTRE et Fabrice DELOR



...Nos félicitations